Rioufol : “Pour les mouvements antiracistes, seuls le Blanc et le “Français de souche” sont apparemment présumés coupables”

21/02/2011 à 19h14

Cet antiracisme qui n’aime pas le Blanc

Les organisations antiracistes, qui ont fait condamner Eric Zemmour pour provocation à la discrimination raciale et dont certaines, comme le Cran, réclament à ses employeurs “d’en tirer toutes les conséquences”, ne devraient pas se réjouir si vite. D’autant que leur victoire a été concédée par une Justice qui n’inspire plus confiance à une partie de l’opinion, de plus en plus attachée à la défense de la libre expression, que l’internet ne fera plus reculer. Or c’est cette liberté qui est atteinte par le jugement. Il sanctionne non pas des outrances mais un commentaire sur la réalité d’une délinquance ethnique et une appréciation hâtive sur la liberté laissée à un employeur de choisir son employé.

Cet empressement à sanctionner des propos effectivement déplaisants sur les comportements de certaines minorités vient rappeler que l’idéologie antiraciste, ce communisme du XXI è siècle, n’a pas encore rendu les armes. Cependant, je pense que ces mouvements prétendument exemplaires mènent des combats à sens unique qui les rendent pour cela indéfendables. Il y a de l’imposture derrière leur posture. […]

Le Figaro (blog d’Ivan Rioufol)

(merci à FB)